

Protéger les ressources marines tout en intégrant les activités maritimes, tel est l'enjeu du réseau Natura 2000 en mer. La pêche artisanale se pratique tout autour de la Corse avec une grande diversification des pratiques liées à une mosaïque d'habitats naturels. D'autres activités sont pratiquées telles que les excursions en mer, la plongée sous-marine, la plaisance, la pêche de loisir, le jet-ski, la voile, le kayak, ... Des projets et études seront réalisés en collaboration avec ces acteurs pour préserver le milieu marin.



Promenade en mer - bateau Hybride



Plongée en bouteille



Voile



Plongée en apnée



Pêche à la nasse



Randonnée encadrée en jet-ski



Pêche de loisir embarquée



Kayak de mer

La charte Natura 2000 représente un outil d'adhésion volontaire au plan de gestion, appelé document d'objectifs. Elle contient des engagements de gestion courante et durable qui contribuent à la conservation des habitats et des espèces présents sur les sites Natura 2000.

Pour plus d'informations :

Office de l'Environnement de la Corse

14 Avenue Jean Nicoli
20250 Corte

Tél : 04.95.45.04.00 Fax: 04.95.45.04.01
natura2000mer@oec.fr
www.oec.fr

DREAL de Corse

19, Cours Napoléon, CS 10006
20704 Ajaccio Cedex 9

Tél : 04.95.51.79.70 Fax: 04.95.51.79.89
DREAL-corse@developpement-durable.gouv.fr
www.corse.developpement-durable.gouv.fr

NATURA 2000 EN MER RÉGION CORSE



CONNAÎTRE ET GERER
LE PATRIMOINE NATUREL
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES HOMMES



Natura 2000 est le réseau de sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Ce réseau écologique a pour objectif de contribuer à préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles. Il est composé de sites désignés par chaque pays en application de deux directives européennes : la directive « Oiseaux » concernant la conservation des oiseaux sauvages et la directive « Habitats, Faune, Flore » concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, autre que les oiseaux.

Concilier
la protection de
l'environnement
et les activités
durables



L'herbier de posidonies, habitat protégé et prioritaire du réseau Natura 2000, forme des prairies sous-marines. **La posidonie** (*Posidonia oceanica*) n'est pas une algue mais **une plante à fleur** ! Endémique de la mer Méditerranée, elle abrite de nombreuses espèces telles que la grande nacre. **Ancrez dans les zones sableuses pour protéger cette espèce.**

En Corse, le réseau Natura 2000 en mer comprend 21 sites couvrant 45 % des eaux territoriales et 80 % du linéaire côtier.



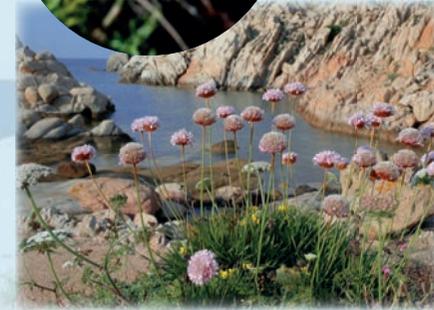
Zone de Protection Spéciale (ZPS) Directive «Oiseaux»
Site d'Importance Communautaire (SIC) Directive «Habitat»



Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est présent en Corse, avec une trentaine de couples. Il niche sur la côte occidentale du Cap corse au golfe de Lava. **La population de Corse est la plus importante de France et de Méditerranée.** Cette espèce est très sensible au dérangement humain. **Essayer d'être le plus discret possible.**



La tortue caouanne (*Caretta caretta*) est la tortue marine la plus fréquemment observée en Corse. Elle est capable de parcourir des distances considérables entre les sites d'alimentation et de reproduction. **Les femelles viennent pondre sur les plages. Si vous l'observez, ne l'approchez pas.**



L'armeria de Soleirol (*Armeria soleirolii*) est une **plante endémique de Corse** avec des fleurs roses ou blanches. Sa population mondiale est comprise entre Calvi et Cargèse. La propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que les griffes de sorcière constitue une menace pour la conservation de cette espèce. **Cette espèce est protégée, ne la cueillez pas.**